

Unitaire 11

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE CTC

Bimestriel N°86 Octobre-Novembre 2009 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 euros



Déposé le 23/10/09

Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)
Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE
fsu.aude@wanadoo.fr ou fsu11@fsu.fr

La FSU en congrès...

É
D
I
T
O

Un congrès est un moment important dans la vie d'une organisation syndicale. Il en va ainsi du **6ème congrès de la FSU** qui se tiendra à Lille du **1er au 5 février 2010**, précédé par un **congrès départemental au lycée Charlemagne de Carcassonne les 12 et 13 janvier prochains.**

Dans ce numéro de l'Unitaire, vous trouverez le rapport d'activité de la Section Départementale de 2006 à 2009, ainsi que les professions de foi et les listes de candidatures aux élections du prochain CDFD (Conseil Délibératif Fédéral Départemental).

Vous y trouverez également le rapport

Spécial congrès
Attention !!
Cet Unitaire contient le matériel de vote :
bulletin de vote + 2 enveloppes,
ainsi que les modalités du vote.
Les syndiqués du Snes votent dans leur
établissement ! (page 9)

rez également le rapport financier et le matériel de vote (modalités, enveloppes et bulletin de vote).

Au dernier scrutin de novembre 2006, un peu plus d'un tiers (34,3 %) des syndiqués avait participé au scrutin. Il est évident que cela n'est pas suffisant et nous souhaitons que vous soyez plus nombreux à participer à celui de 2009.

Depuis la naissance de la FSU en 1993, notre organisation intègre le fonctionnement en « tendances » ou « courants de pensée ». Avec les syndicats nationaux et la section départementale, ils constituent le triptyque du fonctionnement de la FSU.

Le Conseil départemental comprend 32 membres, dont 16 sont élus sur scrutin de liste à la proportionnelle à la plus forte moyenne. Les autres 16 membres sont désignés par les Syndicats Nationaux, la représentativité tenant compte du nombre d'adhérents par syndicat. Ainsi, ce nombre important de 32 permet d'intégrer des « petits syndicats » dont le nombre d'adhérents ne permettrait pas de siéger.

Du **5 au 26 novembre**, vous êtes donc appelés à vous prononcer sur les orientations nationale et départementale, ainsi que sur les rapports d'activité national et départemental afin d'élire les directions nationale et départementale pour 3 ans.

Soyez nombreux à participer à cette consultation !

SARTORÉ Gilbert

Élections du nouveau CDFD:
Du 5 au 26 novembre.
VOTEZ !!!

Congrès départemental de la FSU 11
au Lycée Agricole Charlemagne de Carcassonne
Mardi 12 janvier de 14 h à 17 h
Mercredi 13 janvier de 9 h à 17 h 30

Rassemblement pour La Poste
devant la Préfecture de l'Aude:
jeudi 29 octobre à 9 h, avec casse-croûte vigneron...

Siège social :
FSU 11
22 bis, Bd de Varsovie
11000 CARCASSONNE
Tél.Fax : 04 68 25 54 23
Directeur de la
Publication
Gilbert SARTORÉ
Commission paritaire
N° 0710 S 07452
ISSN 1250-0224
Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

- 1- Éditorial.
- 2-3- rapport d'activité départemental 2006-2009.
- 4- Unité et Action.
- 5- École Émancipée, Émancipation.
- 6- PRSI.
- 7-8- Rapport financier départemental.
- 9-10- Modalités et bulletin de vote.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude.
Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

Depuis mai 2007, le nouveau rapport de force issu des élections présidentielles, accélère la politique libérale. A partir d'un brouillage idéologique (élargissement de la majorité, prolongement de réformes initiées par la gauche...), d'un discours très construit (faillite de l'État, adaptation à la mondialisation...), la nouvelle majorité détricote les solidarités et ce qui fait le lien social. La casse des services publics est élevée au rang de première nécessité, le « chacun selon ses moyens » et la méritocratie justifiant l'ensemble. La montée en puissance de la crise et son éclatement ont permis de justifier les choix gouvernementaux, en particulier le transfert de charges des entreprises vers les salariés.

L'élection de Nicolas Sarkozy et sa politique

L'élection du nouveau président a été suivie d'un passage en force de toutes une série de mesures destinées à créer « une rupture » ouvrant de nouvelles brèches dans les droits et protections des salariés, dans les solidarités et dans les services publics. Ce fut le cas de la loi TEPA, de la réforme des régimes spéciaux de retraite, de l'instauration d'un service minimum dans les transports puis à l'école. De même, il a imposé à marche forcée la fusion de l'ANPE et de l'UNEDIC pour créer un Pôle Emploi dans un contexte de pression sur les demandeurs d'emploi.

En matière d'éducation, le nouveau ministre s'engageait sans réelle concertation dans des réformes qui avaient pour conséquence d'accroître les difficultés et les inégalités.

Dans la fonction publique, le ministre, en charge à la fois de la Fonction Publique et du Budget, a poursuivi les dispositifs qui depuis des années ont tiré le pouvoir d'achat vers le bas.

Dans ce cadre, la FSU s'est efforcée de prendre ses responsabilités dans les secteurs où elle en avait la capacité en cherchant l'unité syndicale mais aussi l'unité avec les usagers et en appelant à construire un mouvement unitaire au plan interprofessionnel. Les mouvements dans l'éducation dès l'année scolaire 2007-2008 et à la rentrée 2008 ont montré une remarquable capacité de mobilisation et ont sans doute joué un rôle d'entraînement dans le reste de la Fonction publique. La FSU y a recherché l'unité avec les parents et les jeunes, notamment dans les lycées de Carcassonne, Narbonne, Castelnaudary et Limoux. Ces mobilisations ont imposé au gouvernement de premiers reculs, notamment le report de la réforme des lycées, le changement de discours sur la maternelle ou l'abandon d'une partie des suppressions de postes de RASED.

La crise

Courant 2008, la débâcle financière a dégénéré en une crise économique et sociale d'une rare gravité. Même s'ils ont été contraints de faire évoluer leur discours, le président et son gouvernement ont cherché à l'utiliser pour continuer dans la voie du démantèlement des droits des salariés et chômeurs, de la casse des services publics. Cette situation a conduit les huit organisations syndicales à élaborer ensemble une série de propositions alternatives pour répondre à la crise et à construire des mobilisations. La première journée d'action interprofessionnelle du 29 janvier 2009, a été marquée par la force des mobilisations, avec 16000 manifestants dans l'Aude et 2,5 millions dans toute la France. Le Président et son gouvernement ont été obligés d'en tenir compte en infléchissant leurs discours et en concédant quelques mesures limitées. Mettant beaucoup d'argent pour sauver le système bancaire, ils ont mis en oeuvre un plan de « relance », mais n'ont pas remis en cause l'essentiel de leur politique. C'est ainsi que les huit organisations syndicales ont été reçues le 5 février 2009, par le préfet de l'Aude qui a justifié les suppressions d'emplois dans la F.P. au nom de sa modernisation et de la lutte contre les déficits publics ! Une nouvelle journée interprofessionnelle unitaire le 19 mars 2009 a connu une mobilisation encore plus forte (17000 manifestants à Carcassonne et Narbonne et 3 millions en France). Mais le gouvernement a choisi de ne plus faire de concession. Et en dépit de manifestations massives du 1er mai, ces deux journées n'ont pas trouvé réellement des suites satisfaisantes au plan national. L'échec des journées du 26

mai et du 13 juin laisse penser que les salariés ne se sont pas retrouvés dans cette stratégie. C'est seulement début septembre 2009 qu'une réunion à 6 (sans CFTC et FO) a pu avoir lieu réaffirmant la volonté de poursuivre et appelant à la journée d'action du 7 octobre 2009 dans le cadre de la CSI, qui a mobilisé quelques centaines de militants dans l'Aude.

Services publics

Depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, on a vu dans les services publics se développer, avec la RGPP, une offensive généralisée et systématique contre les missions et les personnels. La FSU a participé à la construction des fronts unitaires. Elle s'est immédiatement investie dans la mise en place du collectif national contre la privatisation de La Poste et notamment sur la proposition du « référendum populaire ». Cette « votation citoyenne » a vu la participation de 2.1 millions de votants dans tout le pays et plus de 43000 dans l'Aude, dont près de 1000 dus à la FSU.

Fonction publique

Dès son installation, le gouvernement Fillon confirme la logique aveugle du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, tandis que le président prononce à Nantes un discours que la FSU analyse comme engageant le « dynamitage du statut ». En février 2008, la FSU régionale et d'autres organisations syndicales organisent à Montpellier un Forum des Services Publics, avec la participation d'Anicet LE PORS, ancien ministre. Le « livre blanc sur l'avenir de la Fonction publique », publié en avril 2008 développe les orientations du gouvernement qui annonce aussitôt engager les concertations pour aller vers une « fonction publique de métiers » dans laquelle les cadres statutaires se substitueraient aux corps et le management à la gestion des personnels. Le gouvernement renonce au projet d'une réforme statutaire par le biais d'une loi-cadre. C'est le vote de la loi mobilité en juillet 2009, qui lui fournira l'outil législatif permettant d'envisager la création par fusion des corps interministériels. Malgré l'unanimité des 8 organisations contre les dispositions essentielles du projet de loi mobilité, l'intersyndicale s'avérera incapable de fédérer les mobilisations. La FSU 11 s'est adressée aux trois députés de l'Aude pour qu'ils votent contre cette loi. Ce qu'ils ont fait. La loi est publiée en août 2009.

Précarité

Pour pallier l'insuffisance des recrutements de fonctionnaires (près de 100 postes non pourvus à la rentrée 2009 dans le second degré de l'académie de Montpellier, dont une vingtaine dans l'Aude), le gouvernement a recours à l'emploi précaire. Il est à noter qu'à chaque nouveau type d'emploi précaire, la précarité s'aggrave.

La loi mobilité étend par ailleurs les possibilités de recours aux contractuels, précarisant toujours plus ces personnes. Aucun dispositif de titularisation n'est prévu, hormis le concours, alors que certains ne sont pas ouverts et que tous les autres voient leur nombre de places réduit. La mobilisation des sections départementales fédérales a permis de faire de la défense des précaires une activité revendicative. Ce fut le cas dans le premier degré où le SNUipp-FSU a organisé une remise de pétitions à la préfecture de l'Aude le 27 mai 2009. Lors de la rencontre des organisations syndicales avec le préfet le mardi 16 juin, la FSU a demandé quelles mesures étaient envisagées concernant les 163 EVS en fin de droit au 31 août. Le Préfet s'est engagé à intervenir auprès du ministre du budget pour leur renouvellement. Sans résultat. Enfin, suite à un amendement déposé par la FSU au CSFPE, le ministre a concédé la création des Commissions Consultatives Paritaires pour les non titulaires, qui ont élu leurs représentants le 2 décembre 2008.

Éducation

La période a été marquée par les mises en oeuvre de la loi Fillon que nous avons contestée et des suppressions massives de postes dans le secteur de l'éducation (plus de 40000 en trois ans) dont les effets se font aujourd'hui sentir dans les écoles et les établissements.

Alors que les inégalités s'accroissent, que les élèves ont besoin de plus et mieux d'école, la réforme de l'État, guidée par la volonté de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, a de lourdes conséquences sur le Service Public, l'avenir des jeunes et les conditions de travail des personnels. Dès son élection, les lettres de mission de Nicolas Sarkozy à ses ministres de l'éducation et de l'enseignement supérieur ont donné le ton : réduction programmée des postes de fonctionnaires (enseignement, administration...), développement des HS, suppression de la carte scolaire, renforcement des notions de mérite individuel, de l'autonomie et de la mise en concurrence des établissements, ... confirmant une conception très libérale de l'Éducation. Avec les milliers de suppressions programmées, la réduction des postes aux concours de recrutement, l'annonce de la réforme du Bac pro 3 ans, la suppression des BEP, la réforme des rythmes et des programmes dans le primaire, la tentative de suppression des RASED, les menaces sur la maternelle, les annonces sur les lycées.... ce sont le coeur des métiers, le noyau dur des enseignements qui sont en ligne de mire. Cette politique a suscité rapidement de premières mobilisations dans lesquelles la FSU a joué tout son rôle et la montée en puissance du mouvement a été marquée par des étapes importantes à la fin de l'année scolaire 2007-2008 (grève du 15 mai 2008 dans un cadre « fonction publique » puis manifestation nationale du 18 mai (près de 60 participants audois). La FSU a été soucieuse de construire les mobilisations dans l'unité avec les autres organisations syndicales mais aussi avec les parents, les jeunes, les associations complémentaires : c'est pourquoi elle a été une des forces à l'origine du collectif « Une École, Notre avenir » dont la première action a été d'organiser une manifestation nationale le 19 octobre (près de 80 participants audois).

Représentativité de la FSU dans la fonction publique

Après la décision du congrès de Perpignan d'élargir nos champs de syndicalisation à la Fonction Publique Territoriale (FPT) et après un premier test dans les régions suite au transfert des TOS, les élections à la FPT du 6 novembre 2008 représentaient un test majeur pour la FSU et ses syndicats. Dans l'Aude, ces élections ont confirmé la forte implantation du Sdu-Clias, largement majoritaire au Conseil Général. Les scores FSU sont donc à la fois bons et prometteurs. Nos camarades ont enfin obtenu la représentativité qui leur était contestée.

Malheureusement et malgré les « dispositions transitoires » annoncés dans le projet de loi sur le dialogue social dans la FP, le score global des listes des syndicats FSU a fait que le gouvernement a refusé un siège au CSFPT à la FSU. Il en a été de même pour Solidaires ou la CFE-CGC. Nous avons contesté cet arrêté par un recours au Conseil d'État. La FSU et ses syndicats entendent bien s'appuyer sur ces premiers succès pour préparer les prochaines échéances. La FSU a aussi été présente lors des élections à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités locales et lors des Prud'homales. Dans notre département, une liste présentée par la FSU dans le collège « Salariés, divers » de la circonscription de Carcassonne a dépassé les 5 %.

Les élections des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation ont confirmé la FSU comme l'organisation majoritaire de l'EN, très loin devant les organisations suivantes.

Au total le cumul des résultats renforce la première place de la FSU à l'État et la fait passer de la 5e à la 4e position dans les trois fonctions publiques.

Protection sociale

Les premiers discours de Nicolas Sarkozy, président de la république, avaient défini notre modèle social comme « périmé ». Et mal-

gré les discours récents sur l'efficacité de notre protection sociale, « amortisseur de la crise », le gouvernement a continué son plan de démantèlement des solidarités. L'objectif est clair : au nom de la responsabilité des individus, réduire la prise en charge collective en « partageant » les risques. Après l'instauration des franchises en 2008, le gouvernement a augmenté le forfait hospitalier, et prépare de nouveaux déremboursements de médicaments. Cette politique aggrave les inégalités sociales de santé, et les renoncements aux soins s'étendent. La loi HPST a gardé toute sa logique de privatisation progressive de l'hôpital, désormais géré comme une entreprise. La création des Agences régionales de santé est une mise sous tutelle des organismes de sécurité sociale et de santé, avec pour principal objectif la réduction des dépenses collectives de santé. La FSU s'est efforcée dans cette période d'alerter les personnels et de mobiliser en participant aux actions mises en place dans le cadre de collectifs ou d'initiatives intersyndicales (manifestations du 29 septembre et du 13 octobre 2007). Mais nos demandes d'actions intersyndicales fortes se sont heurtées à la faible volonté de mobiliser d'une partie du mouvement syndical. La FSU estime nécessaire un mouvement social de grande ampleur pour l'amélioration du système de santé et la préservation des principes de la sécurité sociale.

Vie fédérale

Avec 1393 adhérents en 2008-2009, la Fédération de l'Aude se place derrière le Gard (1414 adhérents) et devant les PO (1370). Par rapport à 2008, elle a progressé de 110 adhérents essentiellement dû à la progression du Sdu-Clias qui devient ainsi, avec le Snes, le premier syndicat de la FSU 11. Après le congrès de Perpignan, un certain nombre de décisions ont commencées à être mises en oeuvre pour améliorer le fonctionnement de la fédération. Cependant la question reste toujours posée d'une meilleure structuration du travail fédéral.

Les CFR se sont mis en place après quelques tâtonnements et discussions sur leur composition mais commencent à jouer leur rôle.

La SFR (Retraités) nationale et les SFR départementales se sont structurées en articulation avec le travail des syndicats nationaux. Cela a permis une expression plus régulière de la FSU auprès des retraités mais l'opposition de la quasi-totalité des UCR et de la FGR nous a empêchés jusqu'à présent d'être associés de façon spécifique aux appels intersyndicaux à l'action des retraités au plan national. L'activité des SFR dans plus de 80 départements, dont le département de l'Aude, aux côtés des autres organisations syndicales de retraités est en revanche un bon exemple de l'unité réalisable sur le terrain dans l'action.

Droits et libertés

La FSU, seule ou au sein de plusieurs collectifs, a poursuivi son action pour défendre les droits et les libertés dans un contexte où ils ont été et sont encore souvent menacés. Avec le réseau RESF, les militants de la FSU se sont impliqués dans l'opposition aux expulsions programmées dans les quotas du ministère de l'identité nationale. Mobilisée contre les lois sécuritaires et attentatoires aux droits, elle a joué un rôle moteur dans la mobilisation contre le fichier EDVIGE, et poursuit, dans le cadre du Collectif Non à EDVIGE, une réflexion globale sur les questions de fichage. Elle s'est impliquée dans la dénonciation du fichier « Base élèves » tel qu'il était conçu à son origine, et reste vigilante aux questions d'interconnexion et de délocalisation des fichiers. Elle était également présente lors des manifestations qui ont suivi l'attaque meurtrière de Gaza par l'armée israélienne. Elle a apporté son soutien aux militants poursuivis pour activités syndicales, comme le secrétaire régional par les ASF, ou aux « désobéisseurs ».

Pour un syndicalisme de transformation sociale, de lutte et de propositions, un syndicalisme ouvert et unitaire

Le courant de pensée Unité Action anime la FSU depuis sa naissance. Il y développe un syndicalisme de masse, offensif, indépendant et démocratique avec l'objectif de rassembler les personnels et les salariés dans l'action afin de pouvoir négocier sur la base d'un rapport de force.

La crise financière, économique, sociale et politique a des effets terribles pour l'ensemble des salarié-es, des jeunes, des retraités et des chômeurs. Malgré le développement des conflits sociaux, le gouvernement maintient le cap de sa politique. Celle-ci se traduit par la destruction massive d'emplois, l'explosion du chômage, plus de précarité et de flexibilité subie, des atteintes graves à la santé au travail, une accentuation des inégalités et un développement de la pauvreté. Il organise l'appauvrissement de l'État, réduit les dépenses publiques, sape les services publics et la Fonction publique, dégrade les protections sociales et remet en cause des solidarités. Les déclarations sur « la moralisation du capitalisme » ne font pas illusion. La responsabilité du mouvement syndical est cruciale d'autant qu'il s'est souvent trouvé seul face au gouvernement, faute d'alternatives politiques crédibles.

Un syndicalisme de lutte et de propositions

Unité Action milite pour un syndicalisme de masse, qui revendique, agit, négocie et propose. Un syndicalisme qui permette d'engranger des acquis, d'empêcher des dégradations et qui fasse aussi émerger des idées nouvelles, gagner de nouveaux droits.

La mobilisation massive des personnels est déterminante. Mais l'éclatement du syndicalisme rend plus difficile le développement des luttes. Il faut chercher des convergences et réaliser l'unité syndicale chaque fois que cela est possible sur la base de nos mandats. Qu'il s'agisse des intersyndicales fédérales ou avec les confédérations, l'année écoulée a montré que l'unité est possible, qu'elle est un facteur important de mobilisation mais qu'elle peut aussi présenter des dangers si elle aboutit à la recherche du plus petit dénominateur commun.

Pour Unité Action, la FSU doit prendre ses responsabilités chaque fois que la situation l'impose. Si la grève et la manifestation restent des formes déterminantes de l'établissement d'un rapport de forces, les luttes peuvent prendre des modes d'action originaux (la votation citoyenne sur le statut de La Poste en est un exemple). Construire des actions de haut niveau et dans la durée est notre objectif, pour obtenir la transformation profonde des choix économiques et sociaux nécessaires.

Pour Unité Action, il faut débattre et se mobiliser aussi avec les salariés d'autres pays sur des revendications communes, investir davantage le mouvement syndical européen et international.

Organisation majoritaire dans l'Éducation et la Recherche, première fédération dans la fonction publique d'État, la FSU doit être présente pour :

- Renforcer, améliorer et développer le rôle de la Fonction publique et des services publics pour répondre aux besoins sur l'ensemble du territoire.
- Défendre les missions, statuts et droits des personnels, lutter contre la précarité et pour l'emploi, la formation et pour une politi-

que salariale ambitieuse.

- Développer et transformer le service public laïque d'éducation pour qu'il assure la réussite de tous les jeunes, de la maternelle à l'université.
- Défendre et développer une protection sociale de haut niveau pour tous, défendre la retraite par répartition, lutter contre les régressions (âge de départ, baisse des pensions, attaques des pensions des femmes).
- Réformer profondément la fiscalité, pour un impôt sur le revenu plus progressif et plus juste. Pour refuser le glissement de systèmes solidaires vers le chacun pour soi.

Un syndicalisme pour les droits, pour les solidarités

Unité Action contribue à la défense et au développement des droits et libertés individuelles et collectives, au combat contre les inégalités, les discriminations et le contrôle social : lutte avec les sans papiers, sans logis, pour les droits des femmes, l'égalité hommes/femmes, contre les politiques sécuritaires et répressives, pour la défense des valeurs et principes de laïcité, de justice, de paix, de solidarité et la défense des droits pour les immigrés, les plus démunis ... Unité Action s'y investit en portant des alternatives pour la justice sociale et le progrès pour toutes et tous.

Dans un contexte de remise en cause des droits, Unité Action appelle à défendre le paritarisme, les droits syndicaux et les militants mis en cause.

Un syndicalisme ouvert, rassembleur, indépendant et démocratique, ancré sur nos métiers

Unité Action porte la conception d'une fédération de syndicats nationaux parce qu'elle permet d'être directement en prise avec les professions. La fédération est le lieu de construction des convergences des luttes et des revendications. L'exigence d'un syndicalisme de conquête permet à tous et à chacun de se retrouver sur les dossiers concernant l'ensemble des salariés : salaires, emploi, retraites et protection sociale, défense des services publics.

Au sein même de la FSU, Unité Action veut renforcer la fédération, son fonctionnement démocratique. La fédération est fondée sur le respect du pluralisme et de la diversité.

Unité Action défend un syndicalisme indépendant refusant toute instrumentalisation.

Unité Action participe à la mise en place de collaborations plus étroites entre organisations syndicales sans exclusive. Cette démarche doit permettre une meilleure efficacité des luttes mais aussi à la FSU de peser sur des discussions dont elle est aujourd'hui exclue. C'est le sens des initiatives communes avec la CGT et Solidaires. Parallèlement doit se mener le débat sur l'unification syndicale portée historiquement par Unité Action, ce qui passe aussi par une réflexion approfondie sur la conception d'un syndicalisme de transformation sociale actif, indépendant et démocratique. Ce débat doit être mené avec l'ensemble des syndiqués.

DECHAUD Philippe (SNEP)

AMIGUES Anne (SDU-CLIAS)

BAILLOU Philippe (SNUipp)

CAZES Michèle (SNES)

AUDEMAR Jean Marc (SNETAP)

DOUSTE LARRIEU Dominique (SNES)

TRILLES Josette (SNUipp)

BENKREIRA Zora (SNU-Pôle Emploi)

CAZABANT Annie (SNICS)

PUERTOLAS Hélène (SDU-CLIAS)

SARTORÉ Gilbert (SNES)

ROQUES Claire (SNUipp)

LASNEL Alexandre (SNES)

PARAIRE Pierre (SDU-CLIAS)

BONNES Josette (SNUEP)

MAGDALOU Francis (SNETAP)

Liste École Émancipée – Émancipation

OFFENSIVE, FÉDÉRALE, UNITAIRE : C'EST LA FSU QUE NOUS VOULONS !

Le gouvernement profite de la crise pour démolir encore plus les acquis sociaux et les services publics

La triple crise - économique, écologique et sociale – est le résultat inéluctable d'une politique qui n'a d'autre but que le profit à court terme pour une minorité, au détriment des salarié-e-s, des chômeurs, des jeunes, des femmes, des retraité-e-s, de tous les "sans"... Le gouvernement Sarkozy distribue des milliards aux banques sans contrepartie et protège les riches par le bouclier fiscal. Mais il puise par ailleurs dans la poche des accidenté-e-s du travail en imposant leurs indemnités.

Il continue à démanteler, pan après pan, les services publics : suppression de 33000 postes de fonctionnaires, privatisation rampante de la Poste, réforme de l'hôpital, réforme répressive et démagogie sécuritaire pour la justice des mineurs, fusion dramatique pour Pôle emploi, réforme de l'Administration territoriale de l'Etat qui prévoit de donner aux préfets un rôle prépondérant sur les politiques publiques, détériorant ainsi les missions de services publics du département et s'annonçant catastrophique pour les usagers et les personnels... Aucun secteur n'est épargné.

Dans l'éducation, menaces sur les maternelles, programmes rétrogrades dans le primaire, baisse d'horaire et attaques sur les RASED, socle commun en collège, réforme des lycées qui revient par la fenêtre, disparition programmée des CO-Psy, lourdes menaces sur le métier de CPE et d'assistant-e social-e, réforme Péresse dans le supérieur avec la « mastérisation » de la formation des maîtres. Le tout sur fond d'austérité budgétaire avec 16000 suppressions de postes au budget 2010.

Dans toute la FP les personnels vivent douloureusement, au jour le jour, la détérioration de l'exercice de leur métier, les pressions et les sanctions.

Mais les personnels sont prêts à se mobiliser si ...

La colère sociale gronde et s'exprime partout, parfois de manière radicale. Dans l'éducation, les manifestations syndicales de novembre 2008, relancées par le mouvement des désobéisseurs et des parents, puis par le mouvement lycéen en décembre, ont fait reculer Darcos partiellement. Les mobilisations massives du 29 Janvier et du 19 Mars ont démontré de façon incontestable que les luttes ont mis le pouvoir en difficulté et que celui-ci n'est pas invincible.

Mais les directions syndicales ont dilapidé cette combativité - dopée par l'unité syndicale interpro et une plate-forme commune - par des rendez-vous espacés tous les deux mois et devenus rituels, jusqu'au lamentable 13 Juin qui fut un fiasco prévisible.

Or, chacun sait bien que pour contraindre ce gouvernement de guerre sociale à des reculs politiques significatifs, il faudra construire un rapport de forces du niveau d'une grève générale.

D'où l'impression d'un immense gâchis, un sentiment d'écoeurement et d'échec dont le gouvernement a profité cet été pour continuer son offensive (loi sur le travail du dimanche, loi mobilité dans la FP, hausses du forfait hospitalier, menaces sur les retraites des femmes...)

La FSU impuissante

Pourtant première fédération de la FP, la FSU n'a pas su peser pour imposer des luttes communes dans les services publics. Et dans le champ éducatif, elle a refusé de prendre en compte les revendications définies en AG par les coordinations et les structures en lutte (étudiant-e-s, enseignement supérieur, IUFM). Elle n'a pas été vraiment partie prenante du mouvement exceptionnel des Universités et de la Recherche. Sur la question on ne peut plus fédérale de la formation des maîtres, elle a été incapable de dépasser le corporatisme des syndicats nationaux. Pire, en s'abstenant au CTPM du 28 mai sur les projets de « mastérisation », véritable cadeau au gouvernement, elle lui a facilité la tâche et ouvert la porte aux agressions ultérieures.

Un syndicalisme de transformation sociale offensif est nécessaire

L'unité est incontournable mais insuffisante : elle peut même se révéler paralysante. Le mouvement social en Guadeloupe a montré la nécessité de la radicalité et de la durée dans l'action. La FSU a la responsabilité de proposer aux personnels réunis en AG un plan d'action incluant la grève reconductible. La démocratie dans les luttes et leur prise en charge par les acteurs du mouvement sont essentielles à la mobilisation et la résistance.

Quelle FSU demain ?

La situation exige une FSU encore plus fédérale, à tous les niveaux. Il ne s'agit pas de négocier des miettes de revalo pour quelques-uns, mais de prendre en compte les intérêts de tou-te-s. Construisons ensemble une FSU résolument combative qui résiste et offre des perspectives face à ce gouvernement, une FSU à l'initiative d'un processus de concertation, d'actions, de réflexion, de la base au sommet, dans la perspective de rassembler tous les acteurs d'un syndicalisme de transformation sociale. C'est aussi un des enjeux majeurs du prochain congrès.

Pour faire vivre cette orientation, votez et faites voter

pour la liste à l'initiative de l'École Émancipée et d'Émancipation

Francis SCHROEDER	Professeur génie méca	Lycée Diderot, Narbonne	SNES
Rosine CHARLUT	Retraitée		SNES
Dominique BLANCH	Professeur espagnol	Lycée Diderot, Narbonne	SNES
Alain VIELMAS	Professeur des écoles	École A. Pic, Port La Nouvelle	SNUipp
Jeanne MORER	Assistante sociale	Lycée J. Fil, Carcassonne	SNUAS-FP
Pierre ALBÉROLA	Animateur territorial	CIAS du Carcassonnais	SDU-CLIAS
Marie Dominique PUJOL	Professeur des écoles	École Liberté, Carcassonne	SNUipp
Marie Line NOVELLO	Professeur anglais	Collège St Exupéry, Bram	SNES
Christine VIEILLEFOSSE	Professeur des écoles	École A. Daudet, Port La Nouvelle	SNUipp
Jean-Luc BERNÈDE	Professeur SES	Lycée J. Ruffié, Limoux	SNES
Florence DHOMPS	Professeur des écoles	École La Prade, Carcassonne	SNUipp
Mounir DINAR BAKIOUI	Professeur espagnol	Collège J. Anglade, Lézignan	SNES
Jean-Paul RAMEL	Pompier professionnel	Caserne de Limoux	SDU-CLIAS
Agnès CACCIOLATI	Professeur lettres modernes	Lycée Lacroix, Narbonne	SNES
Chantal CANAL	Professeur des écoles	IA Carcassonne	SNUipp
Hélène JOUANNY	Professeur philo.	Lycée Sabatier, Carcassonne	SNES

Pour la Reconquête d'un Syndicalisme Indépendant (PRSI) Pour la défense de tous nos statuts et de nos syndicats

Au cours du seul été 2009, la loi sur la mobilité a été adoptée, les décrets de la mastérisation des concours sont parus, les conséquences de la Révision Générale des Politiques Publiques, avec son cortège de milliers de suppressions de postes, se sont accélérées. Ce qui est en jeu, c'est l'existence des services publics avec des fonctionnaires sous statut, garants de l'égalité en droit des citoyens. Notre fédération a un rôle décisif dans l'Éducation Nationale et dans la Fonction publique. Notre liste entend oeuvrer pour que l'emporte, en dehors de tout esprit de « tendance », la défense des personnels. La Mastérisation des concours de recrutement des enseignants est un enjeu pour toute la fonction publique, pour la FSU :

150000 étudiants sans droits, sans garanties, sans statuts : Maintenant, partout, unité pour le retrait de la circulaire créant les remplaçants à 3 000 € par an !

Dès cette rentrée, en application des décrets du 29 juillet et de leur circulaire d'application du 20 août, 1460 étudiants en master dans l'académie de Montpellier effectuent des stages en responsabilité payés 3000 par an pour 108H, prenant en charge nos services d'enseignants, CPE, documentalistes ! Une « banque de stages » est organisée sur le site du rectorat ! Des collègues refusent la charge d'enseignants référents, mis à la disposition du chef d'établissement pendant que le stagiaire assure leur service, et des motions unitaires sont adoptées :

En recrutant 150 000 stagiaires – 100 000 en observation, 50 000 en responsabilité - pour 14 000 postes aux concours, le ministre n'entame-t-il pas le remplacement de corps d'enseignants fonctionnaires de l'Etat, professeurs des écoles, professeurs certifiés, agrégés, CPE et PLP, par des dizaines de milliers de précaires, titulaires d'un master d'enseignement mais collés aux concours de recrutement ?

Le ministre veut mettre à bas tout l'édifice qui fonde l'école accueillant les enfants de toute la nation, avec des enseignants disposant d'un statut de fonctionnaires de l'Etat, qui fonde tous les syndicats nationaux de la FSU. Le 22 juillet a été adoptée la loi relative à

la mobilité dans la FP, qui ouvre la possibilité de licencier un fonctionnaire, de recourir à l'intérim. Tout cela n'est-il pas parfaitement cohérent ?

Si le ministre Châtel a pu publier les décrets, c'est grâce à l'abstention de la FSU au CTPM du 28 mai et à son départ du CSFPE du 16 juin pour ne pas avoir à voter contre les décrets. Cela alors que des syndicats nationaux et un grand nombre de sections départementales demandaient de voter contre, après la grève des personnels du supérieur et des étudiants qui demandaient le retrait de la réforme.

Le CN du SNES en septembre a adopté une motion demandant « **le retrait de la circulaire traitant des stages avant les concours** » et exigeant « **l'ouverture de négociations pour rédiger la nouvelle circulaire.** » Le CDFN de la FSU a adopté ensuite une position analogue. Le CN du SNES a tenu à préciser : « **Nous refusons tout stage qui signifierait l'attribution à un étudiant d'un service d'enseignement qu'il devrait assumer seul.** » Nous sommes heureux d'avoir contribué à ce résultat. La FSU doit combattre et mettre en œuvre ce mandat dans l'unité pour faire reculer le ministre et obtenir le retrait de la circulaire afin de préserver nos statuts.

Abandon de la réforme Sarkozy du lycée !

Les mesures annoncées le 13 octobre reprennent les recommandations du rapport Descoing :

- **Diminution du nombre d'heures de cours** pour un accompagnement personnalisé de 2 heures de la seconde à la terminale, « refonte des horaires du cycle terminal », les lycéens français, avec leurs 1036 heures de cours par an en moyenne, étant environ 10% au-dessus de la moyenne selon l'OCDE.

- **Remise en cause du service public d'orientation**: pourquoi garder les COP si des enseignants informent et conseillent les élèves ? 50 COP recrutés l'an dernier, soit 1 sur 5 partant en retraite ! **L'orientation est une mission en passe d'être intégrée au service des enseignants et des CPE ou privatisée !**

Ces mesures ne répondent pas à nos revendications ; ce qui a été rejeté en 2008 ne doit pas s'appliquer en 2010 ! La FSU doit défendre l'enseignement, le maintien des heures de cours et du bac, défendre les statuts de COP et d'enseignant, les CIO !

Pour les revendications urgentes, pour la grève jusqu'à satisfaction !

Après la catastrophe des journées des 26 mai et du 13 juin 2009, journées saute-moutons, et des défilés sans grève, le recours à la grève pour nos revendications est indispensable :

- **Pour le retrait de la circulaire traitant des stages avant les concours : pas de stages en responsabilité pour les étudiants ; abrogation des décrets sur la mastérisation ;**
- **Pour l'arrêt des suppressions de postes, la restitution des postes supprimés ;**
- **Pour la défense des statuts et des corps des fonctionnaires, du code des pensions, le retour aux 37,5 annuités pour tous public-privé ;**
- **Pour l'abrogation de la loi sur la mobilité. Contre les privatisations, pour la défense des personnels décentralisés (ex TOS), pour le maintien de tous les personnels dans la Fonction publique d'Etat ;**
- **Pour les salaires, pour le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, non à une revalorisation de quelques uns financée par le blocage des salaires de tous et les suppressions de postes.**
- **Pour le retrait définitif de la réforme des lycées, des bacs professionnels en trois ans, pour la défense des RASED et de la maternelle ;**
- **Pour la laïcité, fonds publics à la seule école laïque.**

Votez pour la liste PRSI :

Claudine Gleyzes, SNES, Castelnaudary
Hélène Maillot, SNES, Castelnaudary
Marie-Claude Capdeville, SNES, Bram
Pierre Cros, SNES, Narbonne

Agnès Vidal, SNES, Bram
Elisabeth Fabre, SNES, Castelnaudary
Hélène Rochas, SNES, Castelnaudary
contact : cjgley@gmail.com ou 04 68 23 29 84

RAPPORT FINANCIER DE LA FSU 11 2006-2008

Ce rapport financier est dans la même ligne que les derniers c'est-à-dire que nos recettes couvrent nos dépenses ce qui est le plus important.

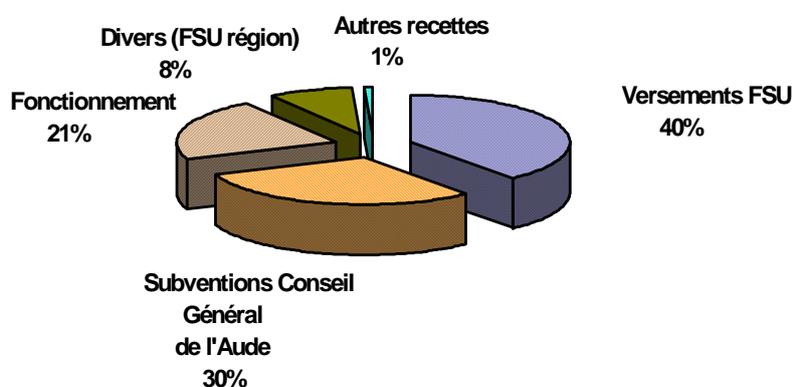
RECETTES :

Trois sources essentielles : les versements de la FSU nationale (40%), la subvention du Conseil général (30%) et la participation du Sdu-clias, du Snes et du SNUipp (20%).

Les versements de la FSU nationale sont passés, en moyenne) de 3537 € à 3957€, soit une augmentation de 11.59%. La subvention du Conseil Général est toujours la même (3049 €) malgré l'augmentation de nos effectifs. Les recettes de fonctionnement sont relativement stables et constituent essentiellement la participation des « grands syndicats » aux dépenses communes (eau, Internet, photocopieur, assurances, unitaire..)

En divers, nous avons reçu en 2006 une participation de la FSU régionale (1536.30 €) reversée en grande partie au SNUipp (1280 €, voir autres dépenses de la même année) pour couvrir les frais de la manif de novembre 2005). En 2007, son montant était de 1031.21 €, entièrement pour la FSU.

RECETTES TOTALES 2006, 2007, 2008

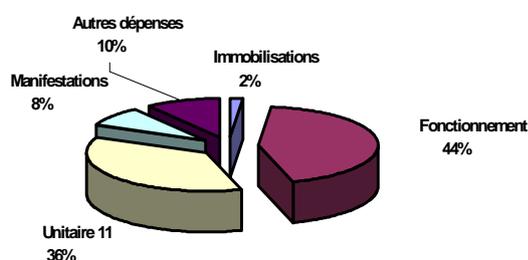


DEPENSES :

Nos dépenses d'immobilisations ont été très faibles (téléphone sans fil et participation à l'achat du projecteur). Celles de fonctionnement et celles relatives à l'unitaire sont stables.

Les autres dépenses (voir recettes pour 2006) de 2008 sont relatives à la facture d'un imprimeur suite à notre candidature lors des prud'homales. Du fait du score réalisé lors de ces élections, elles seront entièrement remboursées en 2009.

DEPENSES TOTALES 2006, 2007, 2008



En conclusion, la situation financière de la FSU 11 est saine mais une grande prudence est à envisager pour la suite (réforme des collectivités territoriales).

Josette Bonnes, trésorière départementale

ETAT DE LA TRESORERIE AUX 31 DECEMBRE 2006, 2007, 2008 en Euros

RECETTES ET DEPENSES	2006		2007		2008		TOTAL en €	
	RECETTES	DEPEN- SES	RECETTES	DEPEN- SES	RECETTES	DEPEN- SES	RECETTES	DEPEN- SES
1) RECETTES								
Soldes aux 1er jan- vier	14791,95		16390,61		19024,82		14791,95	
Versements FSU	4299,00		3135,00		4407,00		11841,00	
Subventions Conseil Gé- néral de l'Aude	3049,00		3049,00		3049,00		9147,00	
Fonctionnement	2369,76		2242,37		1903,13		6515,26	
Divers (FSU région)	1536,30		1031,21		-		2567,51	
Autres recettes	280,00		-		-		280,00	
2) DEPENSES								
Immobilisations		129,66		69,99		213,05		412,70
Fonctionnement		3888,29		3812,56		3756,97		11457,82
Unitaire 11		3557,46		2588,82		3386,95		9533,23
Manifestations		1079,99		352,00		716,74		2148,73
Autres dépenses		1280,00		-		1352,22		2632,22
3) SOLDES aux 31 décembre								
Crédit Mutuel		16 390,61		19 024,82		18 958,02		18 958,02
TOTAUX	26 326,01	26 326,01	25 848,19	25 848,19	28 383,95	28 383,95	45 142,72	45 142,72

**Stage Snés du 24 novembre 14 h-17 h
 au lycée Jules Fil :
 rôle de l'élu-e en CA, DGH,
 préparation de rentrée...
 Inscription avant le 24 octobre...**

**Stage TZR :
 Le vendredi 11 décembre
 de 9 h 30 à 16 h 30
 Au lycée Docteur Lacroix de Narbonne.
 Inscription avant le 11 novembre...**

Vote U. Mode d'emploi

Date limite de
postage :
26 novembre 2009

Du 4 au 26 novembre, vous avez à vous prononcer sur l'activité de la FSU et sur son orientation pour les 3 années qui vont suivre le congrès de janvier, aussi bien au niveau national, qu'au plan départemental.

Conditions pour être électeur(trice)

Sont électeurs(trices) :

- les syndiqué(e)s à jour de leur cotisation syndicale 2008-2009 dans l'un des syndicats nationaux de la FSU, sauf s'ils ont fait connaître leur démission avant la date du scrutin,
- tout(e) nouvel(le) adhérent(e) qui **au moment du vote** aura acquitté sa cotisation 2009-2010.

Comment voter

Sous double enveloppe, l'enveloppe T identifiée à envoyer à la boîte postale de la FSU jusqu'au 26 novembre 2009.

Le relevé de la boîte postale aura lieu le mardi 1er décembre à 14 h et le dépouillement par syndicat au siège de la FSU à 14 h 30.

Chaque électeur devra compléter les mentions portées au verso de l'enveloppe extérieure, à savoir :

- NOM et Prénom :
- Fonction/Retraité-e :
- Syndicat :
- Établissement, lieu d'exercice :
- Signature :

Le bulletin de vote, sur lequel vous aurez coché vos choix, sera glissé dans l'enveloppe « bulle » qui ne devra porter aucune indication afin de respecter le secret du vote (schéma ci-contre). En utilisant le bulletin au verso, vous avez la possibilité d'exprimer

4 choix :

Scrutin national

(Voir Supplément au Pour n° 139)

1er vote : choisir les orientations de la FSU.

Vous voterez pour l'expression (la tendance) qui exprime le mieux les orientations que vous souhaitez voir prises par la FSU. Cinq choix possibles.

2ème vote, sur le rapport d'activité de la FSU :

porter un jugement sur ce qui a été effectué en 3 ans.

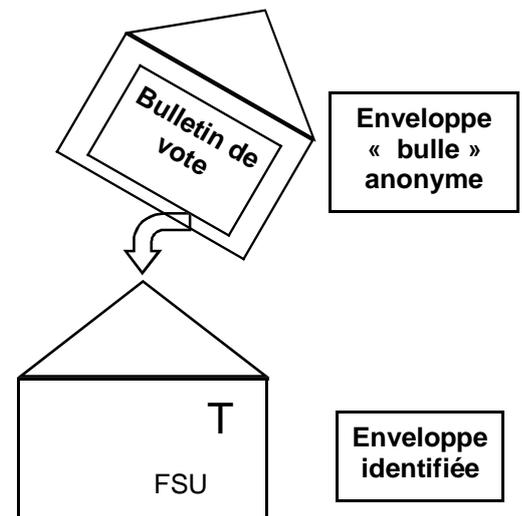
Une originalité, les «fenêtres»: plusieurs choix vous sont proposés pour apprécier certains aspects de notre bilan. Au delà d'un simple vote en pour ou en contre, à vous de vous déterminer sur celui qui est le plus proche de vos convictions.

Scrutin départemental

(dans ce bulletin de l'Unitaire 11)

3ème vote : choisir les orientations de la section départementale et les élus des tendances chargés de les mettre en œuvre. Trois choix possibles.

4ème vote sur le rapport d'activité départemental de la FSU : porter un jugement sur ce qui a été effectué en 3 ans par la section départementale.



Attention !!!

Vote national :

Syndicats votant par correspondance à leur siège National pour le vote d'orientation nationale et le rapport d'activité nationale (voir modalités par syndicat):

EPA, SNAC, SNASUB, SNE, SNETAP, SNICS, SNUAS-FP, SNUEP, SNU-Pôle emploi, SYGMA, UNATOS.

Syndicats votant par correspondance à la BP de la FSU 11 (enveloppe T jointe):

Sdu-Clias, SNUipp, SNEP, SNPES PJJ, les retraités et les isolés du SNES.

Vote départemental par correspondance à la BP de la FSU 11: **Tous.**

Les SN qui votent à leur siège national pour le vote national, reportent également leur vote sur la partie nationale du bulletin joint.

Cas particulier:

Les syndiqués du SNES qui sont en poste (ou rattachés) dans des établissements où la section syndicale est organisée en S1, votent à l'urne, sur liste d'émargement.

Le-la responsable du S1 reçoit le matériel de vote et organise la consultation.

Liste d'émargement et PV de dépouillement à faire parvenir au S2, 22 bis Bd de Varsovie à Carcassonne, **avant le lundi 30 novembre.**

BULLETIN DE VOTE

VOTE NATIONAL

VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale

(se reporter au supplément de la revue " POUR " n°139 / octobre - 2009)

Cochez la liste de votre choix

- Liste Unité et Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'École Émancipée (ÉÉ)
- Liste Émancipation
- Liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant
- Liste Front Unique

VOTE n°2 : Rapport d'activité fédérale nationale

(se reporter au supplément de la revue " POUR " n°139 / octobre - 2009)

Entourez votre choix d'un trait apparent

Le rapport d'activité comporte 3 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué-e est invité-e à indiquer l'appréciation dans laquelle il-elle se reconnaît le mieux.

Pour les 3 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

POUR

CONTRE

ABSTENTION

REFUS DE VOTE

Fenêtre « Éducation » (page 8)

A

B

Fenêtre « Formation et recrutement des maîtres » (page 9)

A

B

Fenêtre « Vie fédérale » (page 11)

A

B

VOTE DEPARTEMENTAL

VOTE n°3 : orientation fédérale départementale

Cochez la liste de votre choix

- Liste « Unité et Action »
- Liste « École Émancipée-Émancipation »
- Liste « PRSI »

VOTE n°4 : Rapport d'activité fédérale départementale

POUR

CONTRE

ABSTENTION

REFUS DE VOTE

Entourez votre choix d'un trait apparent